

سير أعلام النبلاء

**LES GRANDES FIGURES DE  
L'ISLAM**

SHAMS AD-DINE DHAHABI (748 h)

03

الزبير بن العوام

**ZOUBAYR IBN AL-'AWAM**



ISLAM PATRIMOINE

**AU NOM D'ALLAH**  
**LE CLÉMENT LE MISÉRICORDIEUX**  
**NOUS LUI DEMANDONS SON AIDE**

3. ZOUBAYR IBN AL-'AWAM

الزُّبَيْرُ بْنُ الْعَوَّامِ

Zoubayr ibn Al-'Awam ibn Khouwaylid ibn Assad ibn Abd Al-Ouzza ibn Qoussay ibn Kilab ibn Mourra ibn Kaab ibn Louay ibn Ghalib.

L'apôtre du messenger d'Allah (ﷺ) et son cousin du côté de sa tante paternelle Safiyya la fille d'Abdelmoutalib.

Un des dix promis au Paradis et l'un des six ayant participé à la Consultation<sup>1</sup>.

Le premier à avoir tiré son épée du fourreau pour la cause de l'Islam.

Abou Abd-Allah. Qu'Allah l'agrée.

---

<sup>1</sup> La consultation qui eut lieu entre six des compagnons du prophète (ﷺ) afin de désigner le nouveau calife lorsqu'Oumar fut assassiné.

Il se convertit alors qu'il n'était encore qu'un jeune homme ; il avait à peine seize ans.

Layth a rapporté : D'après Abou Al-Aswad : D'après Ourwa ; il a dit : Zoubayr se convertit alors qu'il n'avait que huit ans. Un jour, le diable joua de ses insufflations pour faire croire que le messager d'Allah (ﷺ) avait été tué dans les hauteurs de La Mecque. Zoubayr sortit alors, muni de son épée. Il n'avait que douze ans. Les gens le voyant passer étaient pris d'étonnement et disaient : « Le gamin a une épée dans la main ! »

Jusqu'à ce qu'il arrive auprès du prophète (ﷺ). Lorsque ce dernier le vit, il lui dit : *Qu'as-tu ô Zoubayr ?*

Zoubayr l'informa alors de la rumeur et dit : « Je suis venu pour trancher tes assaillants ! »

Il est rapporté que Zoubayr était très grand ; ses pieds touchaient terre lorsqu'il enfourchait une monture !<sup>1</sup> Il avait une barbe peu fournie.

Il a transmis certains hadiths.

Ont rapporté de lui :

Ses fils : Abd-Allah, Mouss'ab, Ourwa et Jafar.

---

<sup>1</sup> Expression arabe

Ainsi que : Malik ibn Aous Al-Hadathane, Al-Ahnaf ibn Qays, Abd-Allah ibn ‘Amir ibn Kou-rayz, Mouslim ibn Joundoub, Abou Hakim son esclave et autres qu’eux.

Conjointement, Al-Boukhari et Mouslim ont rapporté deux de ses hadiths. Al-Boukhari, seul, en a rapporté quatre. Et Mouslim, seul, en a rapporté un autre.

Al-Mouslim ibn Mouhammad et un groupe de savants nous ont informés – par autorisation de transmettre ; ils ont dit : Hanbal nous a narré : Ibn Al-Houssayn nous a narré : Ibn Al-Moudhib nous a rapporté : Abou Bakr Al-Qati’i nous a narré : Abd-Allah ibn Ahmad nous a rapporté : Mon père m’a rapporté.

(ح)<sup>1</sup>

Et Mouhammad ibn Abdessalam nous a narré : Abdelmou’iz ibn Mouhammad nous a narré : Tamim nous a narré : Abou Saad le médecin nous a narré : Abou ‘Amr Al-Hiri nous a narré : Abou Ya’la nous a narré : Zouhayr nous a rapporté.

---

<sup>1</sup> La lettre ح (qui signifie transfert/changement **تحويل**) est utilisée par les mouhadithounes (savants spécialistes du hadith) lorsque ceux-ci souhaitent faire mention d’une autre chaîne de transmission menant à l’un des rapporteurs du récit.

Ils ont dit<sup>1</sup> : Abderrahman nous a rapporté : Shou'ba nous a rapporté : D'après Jami' ibn Shaddad : D'après 'Amir (Et dans la version d'Abou Ya'la : J'ai entendu 'Amir ibn Abd-Allah ibn Zoubayr) :

D'après Abd-Allah ibn Zoubayr qui relate :

Je demandai à mon père : Pourquoi ne rapportes-tu pas des hadiths du messager d'Allah (ﷺ) comme untel et untel ?

Il me répondit : Je ne l'ai pas quitté depuis le jour où je me suis converti. Simplement, je l'ai entendu dire : « *Que prépare sa place en Enfer celui qui ment sur moi délibérément !* »

(Abou Ya'la n'a pas mentionné le mot « délibérément »)

Abou Saïd, Sounqour ibn Abd-Allah Al-Halabi, nous a informés : Abdellatif ibn Yousouf nous a narré : Abdelhaqq Al-Yousoufi nous a narré : Ali ibn Mouhammad nous a narré : Ali ibn Ahmad, le récitateur, nous a narré : Abdelbaqi ibn Qani' nous a rapporté : Ahmad ibn Ali

---

<sup>1</sup> Ahmad et Zouhayr, rapporteurs des deux chaînes de transmission

ibn Mouslim nous a rapporté : Abou Al-Walid nous a rapporté. (ح)<sup>1</sup>

Et Bishr nous a rapporté : ‘Amr ibn Hakkam nous a rapporté ; ils ont dit<sup>2</sup> : Shou’ba nous a narré : D’après Jami’ ibn Shaddad : D’après ‘Amir ibn Abd-Allah : D’après son père qui dit :

Je demandai à mon père : Pourquoi ne rapportes-tu pas des hadiths du messager d’Allah (ﷺ) comme le fait Ibn Massoud ?

Il me répondit : En ce qui me concerne, je ne l’ai plus quitté depuis ma conversion. Simplement, je l’ai entendu dire : « *Quiconque ment sur moi délibérément, qu’il prépare sa place en Enfer !* »

Khalid ibn Abd-Allah At-Tahane a rapporté ce récit dans les mêmes termes d’après Bayan ibn Bishr : D’après Wabara : D’après ‘Amir ibn Abd-Allah.

Quant à la voie de Shou’ba, elle a été rapportée par Al-Boukhari, Abou Dawoud, An-Nassai et Al-Qazwini.

Ishaq ibn Yahya rapporta : D’après Moussa ibn Talha qui dit : Ali, Zoubayr, Talha et Saad sont

---

<sup>1</sup> Le dédoublement de la chaîne a lieu, au niveau, de Abdelbaqi ibn Qani’

<sup>2</sup> ‘Amr ibn Hakkam et Abou Al-Walid

les montants d'une seule et même bride ! C'est-à-dire : Ils sont tous nés la même année.

Et Al-Madaïni a dit : Talha, Zoubayr et Ali sont tous les trois de la même génération.

L'orphelin d'Ourwa<sup>1</sup> a dit : Zoubayr immigra (hijra) alors qu'il n'avait que dix-huit ans. Son oncle l'attachait et l'enfumait, pour le châtier, mais Zoubayr ne cessait de répéter malgré tout : « Jamais je ne retournerai à la mécréance ! »

Ourwa relate : Zoubayr vint au prophète (ﷺ) muni d'une épée et ce dernier le questionna alors :

- Qu'as-tu ô Zoubayr ?
- On m'a dit que tu avais été tué ! répondit Zoubayr.
- Et que comptais-tu faire ? lui demanda le prophète (ﷺ).
- J'aurais trancher la tête de ton meurtrier ! répondit-il.

Le prophète invoqua alors pour lui et pour son épée.

---

<sup>1</sup> Surnom donné à Abou Al-Aswad, Mouhammad ibn Abderrahman ibn Nawfal ibn Al-Aswad. Son père, Abderrahman, avait enjoint Ourwa ibn Zoubayr, dans son testament, de veiller sur lui.

Et Hisham, le fils de Ourwa, rapporte de son père que Zoubayr était très grand ; ses pieds touchaient le sol lorsqu'il enfourchait une monture. Aussi, il était particulièrement velu. Sa mère, Safiyya, le frappait sévèrement alors qu'il n'était qu'un enfant et était orphelin de père. On lui dit une fois : Tu vas le tuer ou bien causer sa perte ! Elle répondit :

*Moi si je le corrige, c'est pour qu'il marche droit  
Et conduise une armée, au timbre qui foudroie*

Aussi, il cassa, un jour, la main d'un enfant. On amena donc le garçon auprès de Safiyya, tout en lui narrant l'incident, et celle-ci lui dit :

*Comment as-tu trouvé la pierre<sup>1</sup>  
Une saveur particulière  
Ou rapide comme l'éclair*

Ibn Ishaq a dit : Parmi ceux qui ont embrassé l'Islam par la cause d'Abou Bakr demeurent – d'après ce que l'on m'a rapporté : Zoubayr, Outhman, Talha, Abderrahman et Saad.

Et d'après Oumar ibn Mouss'ab ibn Zoubayr : Zoubayr combattit au côté du prophète d'Allah alors qu'il n'avait que dix-sept ans.

---

<sup>1</sup> Zoubayr étant le diminutif de « zabr » en arabe (زَبْرٌ) qui signifie pierre

Assad ibn Moussa : Jami' Abou Salama nous a rapporté : D'après Ismaïl ibn Abou Khalid : D'après Al-Bahi qui a dit : Il n'y avait que deux chevaux, le jour de Badr, au côté du messenger d'Allah (ﷺ) : L'un était monté par Zoubayr, sur l'aile droite de l'armée, et le second par Al-Miqdad ibn Al-Aswad sur le flanc gauche.

Et Hisham ibn Ourwa a dit : D'après son père qui rapporte : Zoubayr portait, le jour de Badr, un turban jaune et c'est sous cet aspect que descendit Jibril.

Zoubayr ibn Bakkar : D'après Ouqba ibn Moukram : Mouss'ab ibn Salam nous a rapporté : D'après Saad ibn Tarif : D'après Abou Jafar Al-Baqir qui relate : Zoubayr portait, le jour de Badr, un turban jaune et c'est sous cet aspect que les anges descendirent.

'Amir ibn Salih ibn Abd-Allah ibn Zoubayr composa, à ce propos, les vers suivants :

*Mon arrière-grand-père, de Ahmad est cousin  
Cavalier des déserts, lorsque l'épreuve vint  
Le premier fantassin, de Badr en matinée  
À combattre de jaune, la tête habillée  
Sous cet aspect les anges, vinrent pour secourir  
Lorsque le jour d'Ouhoud, les rivaux accourir*

Zoubayr demeure parmi ceux qui ont immigré vers l'Abyssinie d'après ce qu'ont relaté Moussa ibn Ouqba et Ibn Ishaq. Il n'y est cependant pas resté longtemps.

Abou Mouawiya : D'après Hisham : D'après son père<sup>1</sup> : D'après Aïsha qui lui dit :

Ô mon neveu, ton père et ton grand-père – c'est-à-dire Zoubayr et Abou Bakr<sup>2</sup> – demeurent parmi ceux pour qui Allah a dit : *﴿ Ceux qui, quoiqu'atteints de blessures, répondirent à l'appel d'Allah et du messager<sup>3</sup> ﴾* !

Ceci, lorsque les polythéistes quittèrent Ouhoud et après que le prophète (ﷺ) et ses compagnons furent atteints par ce qui les eut atteints.

Le prophète (ﷺ) craignit par la suite qu'ils ne reviennent. Il lança alors : *Qui pour partir sur leurs traces afin qu'ils sachent que nous sommes à nouveau prêts à combattre ?*

Abou Bakr, Zoubayr et soixante-dix d'entre les compagnons s'exécutèrent aussitôt et se mirent à les poursuivre. Lorsque les polythéistes eurent vent de cela, ils quittèrent les lieux une fois pour

---

<sup>1</sup> Ourwa le fils de Zoubayr

<sup>2</sup> La mère de Ourwa étant Asma la fille d'Abou Bakr

<sup>3</sup> La famille d'Imran, 172

toute. ❖ *Ils revinrent donc avec un bienfait de la part d'Allah et une grâce ; et nul mal ne les toucha*<sup>1</sup> ❖ et ce sans qu'ils n'aient eu à affronter l'ennemi de nouveau !

Al-Boukhari et Mouslim ont rapporté d'après Jabir : Le messager d'Allah (ﷺ) demanda le jour du Fossé :

– Qui pour s'enquérir des agissements des Banou Qourayzha<sup>2</sup> ?

– Moi ! dit Zoubayr.

Ce dernier partit alors, à dos de cheval, et revint avec les informations souhaitées.

Puis, le prophète (ﷺ) redemanda cela et Zoubayr se porta à nouveau volontaire. Puis une troisième fois et Zoubayr partit encore !

Le prophète (ﷺ) dit à ce moment : « *À chaque prophète son apôtre et mon apôtre à moi est Zoubayr !* »

Rapporté par un groupe de savants selon Ibn Al-Mounkadir, d'après Jabir.

---

<sup>1</sup> La famille d'Imran, 174

<sup>2</sup> Tribu juive qui s'était alliée, pour combattre les musulmans, avec d'autres tribus arabes

Et d'autres ont rapporté : D'après Hisham : D'après son père : D'après Ibnou Zoubayr<sup>1</sup> : Le messenger d'Allah (ﷺ) dit : « *Chaque prophète a un apôtre et mon apôtre à moi est Zoubayr !* »

Abou Mouawiya : D'après Hisham ibn Ourwa : D'après Ibn Al-Mouunkadir : D'après Jabir : Le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « *Zoubayr est mon cousin germain<sup>2</sup> et l'apôtre de ma communauté !* »

Younous ibn Boukayr : D'après Hisham : D'après son père : D'après Zoubayr lui-même : Le messenger d'Allah (ﷺ) me prit par la main et dit : « *À chaque prophète son apôtre et mon apôtre à moi est Zoubayr le fils de ma tante paternelle !* »

Et par ma chaîne de transmission (Dhahabi) jusqu'au Mousnad d'Ahmad ibn Hanbal : D'après Mouawiya ibn 'Amr : Zaïda nous a rapporté : D'après 'Assim : D'après Zirr qui a dit : Alors que j'étais auprès d'Ali, Ibn Jourmouz demanda la permission d'entrer.

Ali dit alors : Annoncez le feu de l'enfer à celui qui a tué le fils de Safiya ! Certes, j'ai entendu le

---

<sup>1</sup> Abd-Allah, le frère de Ourwa

<sup>2</sup> Le fils de Safiya, sa tante paternelle

messenger d'Allah (ﷺ) dire : « *À Chaque prophète son apôtre et mon apôtre à moi est Zoubayr !* »

Shaybane et Hammad ibn Salama rapportent également cette narration dans des termes équivalents.

De même que Jarir Ad-Dabbi : D'après Moug-hira : D'après Oum Moussa qui relate : « Le meurtrier de Zoubayr demanda la permission d'entrer... » jusqu'à la suite du récit.

Et Yazid ibn Abou Habib a rapporté, d'après Marthad Al-Yazani, que le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « *Mon apôtre d'entre les hommes est Zoubayr et celle d'entre les femmes est Aïsha !* »

Ibn Abou Arouba : D'après Ayoub : D'après Nafi' : Ibn Oumar entendit, un jour, un homme appeler une personne « fils de l'apôtre du messenger d'Allah » ; il dit alors : À condition qu'il soit de la famille de Zoubayr, sinon non !

Deux rapporteurs dignes de confiance rapportent ce récit de lui<sup>1</sup>.

Concernant le terme « hawari » (apôtre), il signifie : celui qui porte secours.

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire : de Ibn Abou Arouba

Et d'après Mouss'ab Az-Zoubayri, il désigne le pur.

Quant à Al-Kalbi, il affirma que c'était l'ami intime.

Hisham ibn Ourwa : D'après son père : D'après Ibnou Zoubayr<sup>1</sup> : D'après son père : Le messager d'Allah (ﷺ) fit don, pour moi, de ses parents !

Ibn Abou Asseroune nous a informés : Abou Raouh nous a narré : Tamim le récitateur nous a narré : L'érudit Abou Saad nous a narré : Abou 'Amr Al-Hiri nous a narré : Abou Ya'la Al-Maoussili nous a narré : Hawthara ibn Ashras nous a rapporté : Hammad ibn Salama nous a rapporté : D'après Hisham ibn Ourwa : D'après son père : D'après Ibnou Zoubayr qui dit :

– Ô mon père, je t'ai vu, vaillant, le jour du Fossé à dos de ton pur-sang alezan<sup>2</sup> !

– Tu m'as vu mon fils ? répondit Zoubayr.

– Oui ! dit Ibnou Zoubayr.

---

<sup>1</sup> Abd-Allah

<sup>2</sup> Dont la robe et les crins sont de couleur fauve tirant sur le roux

– Sache que ce jour-là le messager d’Allah (ﷺ) donna, pour ton père, ses parents en rançon ô mon fils lorsqu’il dit : « *Tire, pour toi mon père et ma mère ô Zoubayr !* »

Ahmad dans son Mousnad : Abou Oussama nous a rapporté : Hisham nous a rapporté : D’après son père : D’après Abd-Allah ibn Zoubayr qui dit : Je me trouvais le jour du Fossé, avec Oumar ibn Abou Salama, dans le fortin où s’étaient réfugiées les femmes du prophète (ﷺ) – le fortin de Hassan<sup>1</sup>. Nous nous portions l’un et l’autre, à tour de rôle, afin de regarder. J’aperçu alors les allers-retours de mon père lorsqu’il parait combattre les Banou Qourayzha.

Ar-Riyashi : Al-Asma’i nous a rapporté : Ibn Abou Zinad nous a rapporté : Zoubayr assena un coup d’épée, le jour du Fossé, à Outhman ibn Abd-Allah ibn Al-Moughira qui trancha son camail<sup>2</sup> et atteignit le pommeau de sa selle ! Les gens dirent : Comme ton épée est puissante Zoubayr ! Il s’en agaça alors, désirant que le mérite lui soit attribué à lui et non à son épée.

---

<sup>1</sup> Hassan ibn Thabit

<sup>2</sup> Pièce de mailles portée par le combattant sous son casque

Abou Khaythama : Mouhammad ibn Al-Hasan Al-Madini nous a rapporté : Oum Ourwa bint Jafar m'a rapporté : D'après sa sœur Aïsha : D'après son père : D'après son grand-père Zoubayr : Le messager d'Allah (ﷺ) lui confia, le jour de la conquête de La Mecque, le gonfalon<sup>1</sup> de Saad ibn Oubada. Il pénétra alors dans l'enceinte sacrée arborant deux bannières à la fois.

Et d'après Asma, celle-ci dit : J'ai en ma possession deux brassards de soie que Zoubayr portait au combat. C'est le prophète (ﷺ) qui les lui donna.

Rapporté par Ahmad, dans son Mousnad, selon la voie d'Ibn Lahi'a.

Ali ibn Harb : Ibn Wahb nous a rapporté : D'après Ibn Abou Zinad : D'après Hisham ibn Ourwa : D'après son père : Le messager d'Allah (ﷺ) donna à Zoubayr un caban bourré de soie grège que Zoubayr utilisait, par la suite, au combat.

Et Yahya ibn Yahya Al-Ghassani a rapporté : D'après Hisham ibn Ourwa : D'après son père : Zoubayr affirma certes : « Je n'ai fait défection

---

<sup>1</sup> Bannière de guerre qui était suspendue à un fer de lance

d'aucune bataille menée par les musulmans ; je trouvais, dans le pire des cas, les gens sur le chemin du retour... »

Et At-Thawri a dit : Trois parmi les compagnons incarnent la bravoure : Hamza, Ali et Zoubayr !

Hammad ibn Salama : D'après Ali ibn Zayd : Quelqu'un ayant vu Zoubayr m'a rapporté qu'il avait des traces, sur sa poitrine, en forme d'yeux, des suites des coups d'épées et de lances qu'il reçut.

Maamar : D'après Hisham : D'après Ourwa qui a dit : Zoubayr avait sur son corps trois cicatrices de coups d'épée. L'une d'entre elles se trouvait sur son épaule ; j'aurais pu y faire rentrer mes doigts si je l'avais voulu. Il en reçut deux à Badr et une lors de la bataille de Yarmouk.

Ourwa relate : Lorsqu'Ibnou Zoubayr fut tué, Abdelmalik ibn Marwan me dit :

– Ô Ourwa, pourrais-tu reconnaître l'épée de Zoubayr ?

– Oui, lui répondis-je.

– Qu'a-t-elle de particulier ? me demanda-t-il.

– Il s'y trouve une ébréchure datant de la bataille de Badr ! lui précisai-je.

Il la sortit alors de son fourreau et vit l'entaille en question. Il prononça à cet instant le vers suivant : « *Sur elles des entailles, marques de leurs batailles<sup>1</sup>* »

Puis il la rengaina et me la remit.

Nous évaluâmes<sup>2</sup> son prix à 3000 que certains d'entre nous déboursèrent pour la conserver. Je regrette de ne pas l'avoir gardée moi-même !

Yahya ibn Saïd Al-Ansari : D'après Souhayl : D'après son père : D'après Abou Hourayra : Alors que le messager d'Allah (ﷺ) se trouvait sur le mont Hira, ce dernier se mit à produire des secousses. Le messager d'Allah (ﷺ) lui adressa alors les mots suivants : « *Du calme Hira, ne surmontent ton écorce qu'un prophète, un véridique et un martyr !* »

Il se trouvait à ce moment-là en compagnie d'Abou Bakr, Oumar, Outhman, Talha et Zoubayr.

Ce hadith a également été rapporté par Mouawiyah ibn Abderrahman ibn Joubayr, d'après son

---

<sup>1</sup> Vers de poésie connu

<sup>2</sup> Cette parole et la suivante sont de Hisham, le fils de Ourwa, qui est le rapporteur du récit. (voir Sahih Al-Boukhari)

père, d'après Abou Hourayra, du prophète (ﷺ), avec la mention de Ali en plus.

Et nous avons mentionné, dans la biographie des Califes bien guidés, les fameux dix compagnons ayant été promis au Paradis. Nous avons rapporté également, dans la biographie de Talha, que le prophète (ﷺ) avait dit : « *Talha et Zou-bayr font partie de mon voisinage au Paradis !* »

Abou Jafar Ar-Razi : D'après Houssayn : D'après 'Amr ibn Maymoune : Oumar dit : On me demande de nommer mon successeur ! Je dis : S'il venait à m'arriver quelque chose, que le calife soit un des six que le prophète (ﷺ) quitta pleinement satisfait. Puis il les cita expressément...

Ahmad dans son Mousnad : Zakariya ibn 'Adi nous a rapporté : Ali ibn Moussehir nous a rapporté : D'après Hisham : D'après son père : D'après Marwan – que je ne considère pas comme suspicieux – il a dit :

Outhman fut atteint de saignements de nez l'année où ces épistaxis<sup>1</sup> s'étaient brusquement multipliés chez les gens. Ceci, à tel point qu'il ne put

---

<sup>1</sup> Nom donnée aux saignements de nez dans la terminologie médicale

se rendre au hajj et qu'il proclama ses dernières volontés.

Un homme de Qouraysh le visita alors et lui demanda de désigner son successeur. Outhman l'interrogea :

- L'ont-ils déjà évoqué ?
- Oui, répondit son visiteur.
- De qui s'agit-il ? demanda Outhman.

L'homme se tut.

Une seconde personne entra alors et Outhman l'interrogea de la même manière mais celle-ci garda aussi le silence.

- Est-ce Zoubayr ? demanda Outhman.
- Oui, lui répondirent-ils.

Outhman dit à cet instant : Par celui qui détient mon âme entre ses mains, il est certes le meilleur d'entre eux et celui que le messager d'Allah (ﷺ) aimait le plus !

Abou Marwan Al-Ghassani a également rapporté ce récit, d'après Hisham, de manière identique.

Et Hisham relata, d'après son père, qu'Oumar déclara : « Si j'avais dû désigner un calife après

ma mort, ou léguer en testament une chose, j'aurais désigné Zoubayr ; il est certes un pilier de la religion ! »

Ibn Ouyâina : Hisham ibn Ourwa nous a rapporté : D'après son père : Sept d'entre les compagnons ont enjoint à désigner Zoubayr comme calife ; parmi lesquels : Outhman, Ibn Massoud et Abderrahman<sup>1</sup>.

Il avait pour habitude de préserver soigneusement l'héritage des orphelins et subvenait à leurs besoins de son propre argent.

Ibn Wahb : 'Amr ibn Al-Harith nous a rapporté : Hisham ibn Ourwa m'a rapporté : D'après son père : Zoubayr partit vers l'Égypte dans le but de combattre. L'émir qui était alors sur place lui écrivit : La peste s'y est déclarée, retourne sur tes pas !

Zoubayr dit alors : Je suis sorti pour l'épée et la peste à la fois ! Il s'y rendit tout de même et fut blessé au front mais il en sortit guéri.

Aouf : D'après Abou Raja Al-Outaridi qui a dit : J'étais présent le jour où un homme est venu voir Zoubayr et lui a dit : Qu'avez-vous, vous

---

<sup>1</sup> Ibn Aouf

autres compagnons du messager d'Allah (ﷺ), à ne prier que de courtes prières en comparaison aux autres ?!

Zoubayr lui répondit alors : Nous devançons par cela les insufflations sataniques !

Al-Awza'i : Nouhayk ibn Maryam m'a rapporté : Moughith ibn Soumay nous a rapporté ; il a dit : Zoubayr ibn Al-'Awam possédait un millier d'esclaves qui lui versaient la dîme<sup>1</sup> mais rien de cet argent ne pénétrait sa demeure !

Saïd ibn Abdelaziz a également rapporté ce récit, dans les mêmes termes, avec l'ajout : « Au contraire, il la reversait dans sa totalité en aumône. »

Et Zoubayr ibn Bakkar a dit : Abou Ghaziya, Mouhammad ibn Moussa, m'a rapporté : Abd-Allah ibn Mouss'ab nous a rapporté : D'après Hisham ibn Ourwa : D'après Fatima bint Al-Moundhir : D'après sa grand-mère, Asma la fille d'Abou-Bakr :

Zoubayr passa une fois près d'une assise où s'étaient réunis des compagnons du messager d'Allah (ﷺ). Hassan<sup>2</sup> était en train de leur réciter

---

<sup>1</sup> « al-kharaj » dans la terminologie islamique

<sup>2</sup> Ibn Thabit, le poète

des vers de poésie mais son assemblée ne semblait guère captivée par celui-ci. Zoubayr s'assit alors avec eux et leur demanda : Qu'avez-vous à ne donner que si peu d'attention à la poésie d'Ibn Al-Fouray'a<sup>1</sup> ?! Il récitait ses vers en présence du messenger d'Allah (ﷺ) et le prophète l'écoutait attentivement. Il en faisait les éloges et ne s'en désintéressait pas !

Hassan prononça alors les vers suivants vantant Zoubayr :

*La guidée du prophète, il a su s'y tenir  
Et ses dires d'apôtre, sont conformes à ses actes  
La voie du messenger, il la suit tel un pacte  
Toujours la vérité, il cherche à soutenir*

*Le glorieux cavalier, au zèle légendaire  
Au combat il se rue, à l'heure des grands jours  
Au cœur de la bataille, pour lui aucun détour  
Vers la mort il se tient, le premier volontaire*

*Un homme dont la mère, se nomme Safiya  
Éduqué par un lion, dans leur digne demeure  
Cousin du messenger, filiation la meilleure  
Le secours de l'Islam, son rang lui octroya*

*Et combien son épée, a bravé de limites  
Allah offre ses grâces, et ce abondamment*

---

<sup>1</sup> La mère de Hassan ibn Thabit

*L'œuvre des gens ne vaut, en rien tes compliments*

*Et mieux quand tu agis, toi fils de Hashimite*

Jouwayriya ibn Asma relate : Zoubayr vendit une maison qu'il détenait pour la somme de six-cent-mille. Quelqu'un lui dit :

– Ô Abou Abd-Allah, tu t'es fait avoir !?

– Au contraire, tout cela est dans le sentier d'Allah ! répondit Zoubayr.

Al-Layth : D'après Hisham ibn Ourwa : Lorsqu'Oumar fut tué, Zoubayr fit retirer son nom des ayant-droits à la pension de guerre. Et son fils Abd-Allah en fit de même lors de l'assassinat d'Outhman.

Ahmad dans le Mousnad : Abou Saïd, l'esclave des Banou Hashim, nous a rapporté : Shaddad ibn Saïd nous a rapporté : Ghaylane ibn Jarir nous a rapporté : D'après Moutarrif : Je dis à Zoubayr :

Que vous arrive-t-il ? Vous avez négligé le Califé jusqu'à ce qu'il se fasse tuer et, à présent, vous réclamez le prix de son sang !?

Zoubayr lui répondit alors :

Nous lisions du temps du messager d'Allah (ﷺ), d'Abou-Bakr, d'Oumar et d'Outhman le verset suivant :

﴿ *Et craigniez une épreuve dont les conséquences n'atteindront pas seulement les injustes d'entre vous* ﴾.

Jamais alors nous ne pensions que nous aurions nous-même été concernés par celle-ci. Jusqu'au jour où il arriva ce qu'il arriva...

Moubarak ibn Fadala : D'après Al-Hassan : Un homme vint questionner Zoubayr lorsque ce dernier se trouvait à Bassora :

- Ne devrais-je pas tuer Ali ? lui demanda-t-il.
- Comment le pourrais-tu alors qu'il est entouré de toute sa garde ?! répondit Zoubayr.
- Je feins de me ranger à ses côtés puis je le tue par surprise ! lui rétorqua l'homme.
- Non, dit Zoubayr, car certes le messager d'Allah (ﷺ) attesta : « *La foi est une entrave au meurtre par surprise. Le croyant n'assassine pas !* »

Ce hadith se trouve dans le Mousnad d'Ahmad et d'Ibn Ja'd.

Ad-Doulabi dans son livre La Lignée pure<sup>1</sup> : Ad-Daquiqi nous a rapporté : Yazid nous a rapporté : J'ai entendu de Sharik : D'après Al-Aswad ibn Qays : Quelqu'un m'a rapporté de Zoubayr : Je le vis talonner les cavaliers et les transpercer un à un avec sa lance. Soudain, Ali l'appela : « Abou Abd-Allah ! »

Zoubayr se rapprocha alors de lui au point où les encolures<sup>2</sup> de leurs montures se retrouvèrent côte à côte. Ali lui dit :

– Je t'adjure par Allah : Te souviens-tu du jour où nous nous prêtions à des confidences ? Le messenger d'Allah (ﷺ) vint alors à nous et me dit : Tu te confies à lui ? Par Allah, viendra un jour où il te combattra injustement !

Aussitôt que Zoubayr entendit cela, il mit une tape à sa monture et s'en alla sans plus ne retourner au combat.

Abou Shihab Al-Hannat et d'autres relatèrent : D'après Hilal ibn Khabbab : D'après Ikrima : Ibn Abbas dit à Zoubayr le jour d'Al-Jamal : Ô fils de Safiyya, l'autorité, Aïsha la

---

<sup>1</sup> Référence à « Ahl al-bayt » (la famille et les descendants du prophète ﷺ)

<sup>2</sup> Cou du cheval

confiera à Talha ; quant à toi, quel intérêt as-tu à combattre ton cousin Ali ?!

Dans d'autres versions que celle d'Abou Shihab, se trouve l'ajout : Zoubayr fit alors demi-tour mais Ibn Jourmouz le rattrapa et le tua.

Qoutayba : Al-Layth nous a rapporté : D'après Ibn Abou Farwa, le frère d'Ishaq, qui relate : Ali dit :

Cinq personnes m'ont combattu :

- La plus écoutée d'entre les gens : Aïsha
- Le plus intrépide d'entre eux : Zoubayr
- Le plus rusé : Talha ; aucun être ne réussit à le tromper !
- Le plus charitable : Ya'la ibn Monia
- Et enfin le plus dévot : Mouhammad ibn Talha ; il était digne d'éloges jusqu'à ce que son père ne l'entraîne avec lui !

Et Ya'la octroyait jusqu'à trente dinars<sup>1</sup> à chaque individu, ainsi qu'armes et chevaux, dans le but de me combattre !

---

<sup>1</sup> Pièces d'or de l'époque

Abd-Allah ibn Mouhammad ibn Abdelmalik Ar-Raqashi relate : D'après son grand-père : D'après Abou Jarw Al-Mazini qui dit : Je fus témoin lorsqu'Ali et Zoubayr se retrouvèrent face à face. Ali lui dit :

– Ô Zoubayr, je t'adjure par Allah : As-tu entendu le messager d'Allah (ﷺ) nous informer que tu me combattrais injustement ?

– Oui, répondit Zoubayr, et je viens seulement de m'en rappeler !

Puis Zoubayr se retira.

Rapporté par Abou Ya'la dans son mousnad. Ce récit a également été rapporté sous d'autres formes ; nous avons mentionnées nombre d'entre elles dans notre livre Fath Al-Matalib<sup>1</sup>.

Yazid ibn Abou Ziyad relate : D'après Abderahman ibn Abou Layla qui a dit : Zoubayr délaissa le combat contre Ali le jour d'Al-Jamal. Il rencontra alors son fils Abd-Allah qui lui dit :

– La peur ?

– Tout le monde sait que je ne suis pas un lâche, répondit Zoubayr. Seulement, Ali m'a rappelé

---

<sup>1</sup> Ouvrage de l'imam Dhahabi consacré à Ali ibn Abi Talib

une chose que j'ai entendue du messager d'Allah (ﷺ) et j'ai juré de ne pas le combattre !

Puis il dit sous forme de vers : *Délaisser, pour Allah, les choses dont je crains les conséquences est meilleur pour cette vie et pour la religion !*

Et on rapporte qu'il prononça également : *Je sais pertinemment – et si seulement ce que je savais pouvait m'être utile – que la mort est certes proche de la vie !*

Peu après cela, il fut tué par Ibn Jourmouz.

Et Houssayn ibn Abderrahman a rapporté : D'après 'Amr ibn Jawane ; il a dit : Talha fut tué et les troupes mises en déroute. Zoubayr se dirigea alors vers Safwan<sup>1</sup> et rencontra Naïr Al-Moujashi'i qui l'interpella : Ô apôtre du messager d'Allah, où vas-tu ? Suis-moi, je t'accorde mon patronage<sup>2</sup> ! Ils se mirent alors à faire route ensemble.

Au même moment, un homme se rendit auprès d'Al-Ahnaf pour l'informer et lui demander : Zoubayr se trouve à Safwan, que nous ordonnestu s'il vient à nous et souhaite rejoindre ses fils,

---

<sup>1</sup> Ville du sud de l'Irak, frontalière avec le Koweït, située à une cinquantaine de kilomètres de Bassora

<sup>2</sup> Ma protection

ce après qu'il ait poussé les musulmans à se combattre les uns les autres par l'épée ?

Oumayr ibn Jourmouz, Fadala ibn Habis et un homme répondant au nom de Noufay' les entendirent. Ils partirent aussitôt à sa poursuite et le trouvèrent, en chemin, avec Naïr.

Oumayr l'attaqua alors par derrière et le poignarda mais trop faiblement. Zoubayr put se dégager et engager un combat contre lui. Oumayr savait pertinemment qu'il ne pourrait faire face et qu'il risquait de se faire tuer ; il appela alors à la rescousse ses compères Fadala et Noufay'. Ils se ruèrent ensuite, à trois, sur Zoubayr et le tuèrent.

Oubayd-Allah ibn Moussa : Foudayl ibn Marzouq nous a rapporté : Shaqiq ibn Ouqba m'a rapporté : D'après Qurra ibn Al-Harith : D'après Jawn ibn Qatada qui relate : « J'étais avec Zoubayr le jour d'Al-Jamal. Les gens le saluaient tout en lui accordant le statut de Prince des croyants... »

Jusqu'à sa parole : « Puis Ibn Jourmouz lui adressa un second coup de poignard qui fut fatal et Zoubayr s'effondra mort sur le sol. Il fut enterré à la Vallée des Fauves. Ali – qu'Allah

l'agrée – et ses hommes restèrent alors à le pleurer ! »

Qurra ibn Habib : Al-Fadl ibn Abou Al-Hakam nous a rapporté : D'après Abou Nadra qui a dit : On apporta la tête de Zoubayr à Ali ; ce dernier dit alors :

Prépare ta place en enfer ô bédouin ; Le messager d'Allah (ﷺ) m'a informé que celui qui tue-rait Zoubayr y était destiné !

Shou'ba : D'après Mansour ibn Abderrahman : J'ai entendu Sha'bi affirmer : J'ai rencontré cinq-cents compagnons ou plus ; tous affirmaient que Ali, Outhman, Talha et Zoubayr étaient au Paradis !

Je dis (Dhahabi) : Ceci, car ils font partie de ceux pour qui le Paradis a été attesté ! Et de ceux qui étaient présents à la bataille de Badr. De ceux également qui ont prêté serment lors du pacte de Ridwan et des tous premiers croyants que le Très-haut a agréés – comme Il nous en a informés – et qu'ils ont eux-mêmes agréé. De même parce que ces quatre-là ont été tués et que, de ce fait, ils sont morts martyrs. C'est pour cela que nous les aimons et que nous haïssons les quatre qui les ont tués !

Abou Oussama : Hisham ibn Ourwa nous a informés : D'après son père : D'après Zoubayr : Je fis face le jour de Badr à Oubayda ibn Saïd ibn Al-'Ass. Il était entièrement recouvert par ses équipements et on ne lui voyait que les yeux. Il avait pour surnom Abou Dhat-Al-Karish. Je fondis alors sur lui muni d'un épieu et le poignardai dans l'œil, ce qui le tua.

Et l'on m'informa<sup>1</sup> que Zoubayr dit aussi : Je mis mon pied sur lui et m'arc-boutai afin de pouvoir l'enlever (l'épieu) ; ce que j'eus beaucoup de mal à faire, sa pointe s'étant tordue.

Ourwa dit : Le messager d'Allah (ﷺ) demanda, par la suite, cet épieu à Zoubayr et ce dernier le lui offrit. Il le récupéra ensuite à la mort du prophète (ﷺ) et c'est Abou-Bakr qui, à son tour, le voulut. Zoubayr le lui remit alors. Lorsqu'Abou-Bakr mourut, c'est Oumar qui le convoita et Zoubayr le lui donna. Puis il le récupéra de nouveau mais Outhman le sollicita une fois de plus et Zoubayr le lui remit encore. Lorsqu'Outhman fut assassiné, la famille d'Ali le récupéra mais Abd-Allah ibn Zoubayr le leur réclama. Il resta alors avec lui jusqu'à ce qu'il fut tué.

---

<sup>1</sup> Le propos est de Hisham ibn Ourwa

Ce récit est un hadith singulier (gharib) ; Al-Boukhari étant le seul à l'avoir rapporté.

Ibn Al-Moubarak : Hisham nous a narré : D'après son père : Les compagnons du messager d'Allah (ﷺ) dirent à Zoubayr :

– Charge l'ennemi afin que nous chargions avec toi !

– Vous ne me suivrez pas si je charge, leur répondit Zoubayr.

– Ne dis pas cela ! dirent-ils.

Zoubayr donna alors l'assaut et perça les rangs ennemis. Il les dépassa sans qu'il n'y ait avec lui aucun d'entre eux. Puis il revint vers les siens. Les ennemis saisirent alors la bride de son cheval et lui assenèrent deux coups à l'épaule, de part et d'autre d'une blessure qu'il avait déjà reçu le jour de Badr.

Ourwa dit : Enfant, je m'amusais à faire rentrer mes doigts dans ses cicatrices.

Et il y avait, ce jour-là, Abd-Allah ibn Zoubayr qui était alors âgé de dix ans. Zoubayr le munit d'un cheval en désignant toutefois quelqu'un pour le surveiller.

Je dis (Dhahabi) : Cet évènement eut lieu lors de la bataille de Yarmouk<sup>1</sup> insha Allah car Abd-Allah avait, lors de celle-ci, dix ans.

Abou-Bakr ibn ‘Ayash : Soulayman nous a rapporté : D’après Al-Hassan qui a dit : Lorsqu’Ali trimpha le jour d’Al-Jamal, il regagna son gîte et, alors que les gens étaient autour de lui, il dit :

- Je connais le leader d’une dissension (fitna) voué au paradis mais dont les suiveurs sont destinés à l’enfer !
- De qui s’agit-il ? lui demanda Al-Ahnaf.
- De Zoubayr ! lui répondit Ali.

Cette chaîne de transmission comporte un maillon manquant. De plus, son énoncé demeure suspicieux. Qu’Allah nous préserve d’attester du feu de l’enfer pour les adeptes de Zoubayr – ou bien pour l’armée de Mouawiya ou d’Ali ! Plutôt, nous nous en remettons à Allah les concernant et nous demandons le pardon pour eux ; à l’inverse des khawarij « les chiens de l’enfer » et « les plus mauvais de tous ceux qui ont été tués sous la

---

<sup>1</sup> Rivière située à l’extrême sud-ouest de la Syrie aux frontières avec la Jordanie

voûte céleste »<sup>1</sup> ! Ceci car « ils sont sortis de l'Islam ». Nous ignorons toutefois le devenir de ces derniers et n'affirmons pas que l'enfer leur est voué éternellement. Plutôt, nous nous abstenons de nous prononcer quant à leur sort.

Certains composèrent :

*La rivière des Fauves, sa dernière demeure  
À cet endroit sa tombe, voilà bien le malheur  
De peine succombèrent, les remparts de Médine  
À l'annonce de cette, nouvelle qui chagrine*

D'après Al-Boukhari et d'autres, Zoubayr a été tué au mois de Rajab de l'an 36.

Quant à la Vallée des Fauves en question, elle se situe à sept parasanges<sup>2</sup> de Bassora.

Al-Waqidi et Ibn Noumayr ont dit qu'il était mort à l'âge de 64 ans.

D'autres ont affirmé qu'il se trouvait encore dans la cinquantaine de son âge. Cette dernière parole semble plus probable.

---

<sup>1</sup> Les termes usités entre guillemets sont les propos d'un hadith

<sup>2</sup> Ancienne unité de mesure perse qui équivaut à environ 5000 mètres. C'était la distance que l'on pouvait parcourir à pied en une heure.

Al-Qahdami relate qu'il avait pour épouses à sa mort : Asma la fille d'Abou-Bakr, 'Atika la sœur de Saïd ibn Zayd, Oum Khalid la fille de Khalid ibn Saïd et Oum Mouss'ab Al-Kalbiya.

Ibn Al-Madini a dit : J'ai entendu Soufiane dire : Ibn Jourmouz vint trouver Mouss'ab ibn Zoubayr (lorsque ce dernier prit la gouvernance de l'Irak pour le compte de son frère : le calife Abd-Allah ibn Zoubayr) et lui dit : Tue-moi en représailles de la mort de Zoubayr !

Mouss'ab écrivit alors à son frère Ibnou Zoubayr pour lui demander ce qu'il devait faire ? Sa réponse fut alors : « Tuer Ibn Jourmouz en représailles de la mort de Zoubayr ?! Il ne vaut même pas la courroie de sa sandale ! »

Je dis (Dhahabi) : Ce misérable se mordit les doigts de ce qu'il fit et voulut, par la suite, se repentir ; contrairement aux meurtriers de Talha, d'Outhman et d'Ali.

Zoubayr<sup>1</sup> : Ali ibn Salih m'a rapporté : D'après 'Amir ibn Salih : D'après Mousalim ibn Abd-Allah ibn Ourwa : D'après son père : Oumayr ibn Jourmouz se rendit. Il put même poser sa main dans la main de Mouss'ab. Mouss'ab le

---

<sup>1</sup> Ibn Bakkar

fit alors emprisonner et écrivit à son frère pour savoir comment il devait agir avec lui ? Ce dernier lui répondit : Quelle chose mauvaise commettrais-tu ! Crois-tu que je vais tuer un bédouin pour le compte de Zoubayr ?! Laisse-le partir !

Mouss'ab le libéra alors. Ibn Jourmouz rejoint ensuite un bastion, dans la région de Sawad<sup>1</sup>, sur lequel il y avait une arcade. Il ordonna à un homme de la faire tomber sur lui ; ce qui causa sa mort. Il s'était mis, en effet, à détester la vie à cause des horreurs qui lui étaient montrées en rêve.

Ibn Qoutayba relate : Mouhammad ibn Outba nous a rapporté : Abou Oussama nous a rapporté : D'après Hisham : D'après son père : Zoubayr laissa derrière lui différents biens pour une valeur de cinquante millions de dirhams<sup>2</sup> ainsi que la même somme en numéraire. Ce récit a été rapporté tel quel.

Et Ibn Ouyayna rapporte : D'après Hisham : D'après son père : Le montant qui fut partagé de l'héritage de Zoubayr s'élève à quarante millions.

---

<sup>1</sup> Nom donné à la région de l'Irak conquise du temps du calife Oumar

<sup>2</sup> Pièces d'argent de l'époque

Abou Oussama : Hisham ibn Ourwa m'a informé : D'après son père : D'après Ibnou Zoubayr qui raconte : Lorsque Zoubayr prit part au conflit, le jour d'Al-Jamal, il m'appela. Je vins alors à ses côtés et il me dit :

Ô mon fils, ne sera tué aujourd'hui qu'un homme injuste ou bien victime d'une injustice. Quant à moi, je ne me vois mourir, ce jour, que de la seconde manière ! Cependant, ce qui constitue ma plus grande préoccupation, ce sont mes dettes. Penses-tu qu'après les avoir toutes remboursées il restera quelque chose de nos biens ? Mon fils, vends ce que nous possédons et éponge-les dans leur totalité !

Il légua à cet instant un tiers de ses biens, par testament, ainsi que le tiers du tiers à Abd-Allah.

Et s'il reste quelque chose après tout cela, qu'un tiers revienne à tes enfants ! dit-il.

Hisham dit : Certains des enfants d'Abd-Allah – tels que Khoubayb et 'Abbad – avaient alors le même âge que certains des enfants de Zoubayr. Et il avait à ce moment-là neuf filles.

Abd-Allah dit : Il me chargea alors de régler ses dettes et me dit : Ô mon fils, si tu rencontres une quelconque difficulté dans cela, demande de l'aide à mon allié !

Je ne voyais alors pas à qui il faisait allusion jusqu'à ce que je lui demande :

– Ô mon père, qui est donc ton allié ?

– Allah le Très-Haut ! me répondit-il.

Et par Allah, à chaque fois que je rencontrais une quelconque difficulté dans le remboursement de ses dettes, j'invoquais par ces mots : Ô toi l'allié de Zoubayr, éponge ses dettes ! La situation se dénouait alors peu de temps après.

Puis Abd-Allah dit : Zoubayr fut tué et ne laissa ni or, ni argent à l'exception de terres dans la Forêt<sup>1</sup>, d'une demeure à Médine, d'une à Bassora, d'une autre à Koufa et enfin d'une dernière en Égypte.

Le problème qui était est qu'à chaque fois qu'une personne venait pour confier de l'argent à Zoubayr, ce dernier lui disait : Ceci n'est pas un dépôt mais un prêt ; j'ai trop peur que cet argent se perde !

Et jamais il n'exerça de fonction en tant que dirigeant, percepteur de l'aumône légale, des impôts ou de quoique ce soit d'autre. Tout ce qu'il a pu acquérir comme biens provenait des

---

<sup>1</sup> Contrée notoire à proximité de Médine

batailles qu'il a menées avec le prophète (ﷺ),  
Abou-Bakr, Oumar ou Outhman.

J'énumérai alors ses dettes et trouvai qu'elles  
s'élevaient à deux-millions-deux-cents-mille !

Hakim ibn Hizam Al-Assadi rencontra, par la  
suite, Abd-Allah et lui demanda :

– Ô mon neveu, à combien s'élèvent les dettes de  
mon frère ?

Abd-Allah les lui cacha, pour commencer, et ré-  
pondit :

– À cent-mille !

– Je ne pense pas que vous ayez les moyens de  
les recouvrir, lui répliqua Hakim.

– Que dirais-tu alors si elles étaient de deux-mil-  
lions-deux-cents-mille !! dit Abd-Allah.

– Je ne vous vois pas capable de rembourser une  
telle somme, dit Hakim. Si, à l'avenir, vous n'y  
arrivez pas, sollicitez-moi !

Zoubayr avait investi, dans la Forêt, pour un  
montant de cent-soixante-dix-mille et Abd-Allah  
put revendre le tout pour la somme d'un-million-  
six-cents-mille. Puis il dit : Que ceux pour qui  
Zoubayr avait une dette nous viennent à la Fo-  
rêt !

Abd-Allah ibn Jafar se présenta alors. Zoubayr avait une dette envers lui qui s'élevait à quatre-cents-mille. Il dit à Ibnou Zoubayr :

- Si tu le souhaites, je m'en désiste pour vous.
- Non, lui répondit Ibnou Zoubayr.
- Attribuez-moi une parcelle de terre, dans ce cas-là ! dit Abd-Allah ibn Jafar.
- Prends-donc cette partie-là, lui répondit Ibnou Zoubayr, tout en lui montrant ce qu'il lui avait attribué.

Ainsi, il la lui vendit en échange de sa dette. Il restait alors quatre parts et demi.

Al-Moundhir ibn Zoubayr dit alors : Je prends une part pour cent-mille.

'Amr ibn Outhman dit également : Je prends une part pour cent-mille !

Et Ibn Rabi'a dit lui aussi : Je prends une part pour cent-mille !

Mouawiya demanda ensuite :

- Combien reste-t-il ?
- Une part et demi, lui répondit Abd-Allah.
- Je la prends pour cent-cinquante-mille ! dit Mouawiya.

Plus tard, Ibn Jafar revendit sa part à Mouawiya pour un montant de six-cent-mille.

Puis, lorsqu'Ibnou Zoubayr en eut fini de régler les dettes de son père, ses frères lui dirent :

– À présent, partageons l'héritage !

– Non, répondit Abd-Allah, pas tant qu'il ne se sera pas écoulé quatre années ! Ceci, afin que ceux pour qui Zoubayr avait une dette puissent venir nous la réclamer.

Il appelait ainsi, chaque année, au pèlerinage, pour savoir si Zoubayr avait une dette envers quelqu'un. Puis, une fois les quatre années achevées, il donna à chacun sa part d'héritage.

Zoubayr avait, à sa mort, quatre épouses. Après avoir soustrait le tiers, chaque épouse reçut un-million-cent-mille ; le montant total de sa fortune étant de cinquante-millions-deux-cents-mille.

Zoubayr a rapporté, dans le mousnad de Baqi ibn Makhlad, trente-huit hadiths. Deux d'entre eux figurent conjointement dans les deux Authentiques. Et Al-Boukhari, seul, en a rapporté sept.

Hisham relate : D'après son père : La part d'héritage de 'Atika bint Zayd ibn 'Amr ibn Noufayl,

la femme de Zoubayr, atteignit les quatre-vingt-mille dirhams<sup>1</sup>.

Par ailleurs, cette dernière composa l'élégie suivante :

*Ibnou Jourmouz parvint, à trahir un héros  
Le jour du choc où il, ne tournait point le dos  
Ô 'Amr il fut surpris, ce fut ta seule chance  
Il n'aurait pas tremblé, face à tes défaillances  
Que ta mère te perde, il n'avait pas d'égal  
Parmi tous ceux qui vinrent, jusqu'au plus matinal*

*Combien a-t-il bravé, de ces intempéries  
Tu ne lui as pas nui, fils de truffe pourrie  
Par Allah ton seigneur, tu l'as certes tué  
Dans l'au-delà t'attend, le dam des meurtriers*

عَنْ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ مَسْعُودٍ  
عَنْ أَبِي بَكْرٍ

---

<sup>1</sup> Pièces d'argent

► *ISLAM PATRIMOINE a fait le choix de diffuser ses travaux de traduction gratuitement. Ceci ne peut être rendu possible qu'à travers le financement généreux de nos donateurs ; puisse Allah les récompenser grandement !*

Si vous aussi vous souhaitez participer à la transmission du patrimoine et soutenir nos actions, contactez-nous !



📍 ISLAM PATRIMOINE  
Paris, France

☎ +33 7 69 200 200

✉ [contact@islampatrimoine.org](mailto:contact@islampatrimoine.org)

Suivez-nous sur nos réseaux :



[www.islampatrimoine.org](http://www.islampatrimoine.org)

© Tous droits réservés - 2021

Cette traduction est la propriété exclusive de ISLAM PATRIMOINE. Toute réutilisation à des fins commerciales entraînera systématiquement des poursuites judiciaires.